

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 11 mai 2023

n° 065-23 C

Objet : RS - Adhésion de Grand Chambéry à France Eau Publique

• date de convocation le 05 mai 2023 • nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi onze mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 54

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Stéphane Bochet à Jean-Pierre Fressoz - de Daniel Bouchet à Alain Caraco - de Sophie Bourgade à Marie Bénévisse - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Pascal Mithieux à Philippe Gamen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Benoît Perrotton à Sylvie Koska - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 12

Frédéric Bret - Pierre Brun - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Claire Plateaux - Damien Regairaz - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 mai 2023

délibération n° 065-23 C

objet **RS - Adhésion de Grand Chambéry à France Eau Publique**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, expose que France Eau Publique (FEP) est un réseau qui réunit, au sein de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) dont Grand Chambéry est membre, des opérateurs publics et des collectivités organisatrices de services d'eau et d'assainissement en gestion publique, engagés dans une démarche de partage de bonnes pratiques, de mutualisation de moyens, de renforcement mutuel et de promotion de la gestion publique de l'eau.

Le réseau France Eau Publique, qui regroupe plus de 100 membres, desservant environ 15 millions d'habitants en eau potable et 9,5 millions d'habitants en assainissement collectif, est essentiellement structuré autour des activités suivantes :

- échanges et partage de bonnes pratiques entre opérateurs publics, à travers notamment des groupes métiers, centrés sur les fonctions supports : gestion des abonnés, achats, ressources humaines, communication, agences comptables internes, qualité-hygiène-sécurité... Les responsables métiers de ces domaines de compétences sont invités à échanger leurs pratiques lors de réunions ponctuelles autour de thématiques opérationnelles. Ils bénéficient aussi de l'accès à des espaces dédiés sur la plateforme collaborative de la FNCCR, ce qui leur permet de partager leurs interrogations, leurs contacts de prestataires, leurs documents,
- représentation et valorisation des intérêts de la gestion publique de l'eau dans le panorama institutionnel : participation à des actions d'influence pour promouvoir la gestion publique de l'eau et bénéficier d'outils de promotion de la gestion publique.

Rejoindre France Eau Publique permet ainsi :

- de sécuriser ses pratiques en s'appuyant sur l'expertise d'un réseau,
- de bénéficier de retours d'expériences,
- de travailler à plusieurs sur des problématiques communes.

Les membres de France Eau Publique bénéficient de conditions partenariales avec l'UGAP, notamment pour l'achat de compteurs d'eau et modules accessoires auprès des trois principaux fournisseurs du marché : Itron, Sensus et Diehl, L'accord-cadre en cours arrivant à son terme début décembre 2023, l'économie réalisée sur l'acquisition des compteurs pour les années 2024 à 2027 couvrirait l'adhésion de Grand Chambéry à France Eau Publique tout en épargnant le lancement d'une consultation.

En effet, la cotisation de Grand Chambéry pour la totalité de l'année 2023 s'élève à 2 500 € environ, sur la base du tarif actuel déterminé chaque année par l'assemblée générale de la FNCCR, soit 0,018 €/habitant, avec un minimum de 1 120 € et un maximum de 10 810 €. En fonction de la date d'adhésion, ce montant sera réduit par application d'un prorata temporis.

L'adhésion à France Eau Publique nécessite d'adopter la charte et le règlement intérieur en annexe. Etre adhérent suppose de contribuer au fonctionnement et aux activités du réseau par le paiement de sa cotisation et de s'engager à participer, en fonction de ses possibilités, aux différentes activités proposées.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'adhésion de Grand Chambéry à France Eau Publique,

Article 2 : approuve la charte et le règlement intérieur de France Eau Publique,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir dans le cadre de cette démarche.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **065-23 C**

Objet de l'acte :	RS - Adhésion de Grand Chambéry à France Eau Publique
Thème Préfecture :	5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 - Représentants des EPCI
Date de l'acte :	16 mai 2023
Annexe(s) :	Charte et règlement intérieur

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230516-lmc1H29403H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29403H1

Date de transmission en Préfecture :	17 mai 2023
Date de réception en Préfecture :	17 mai 2023
Publication sur le site internet:	mercredi 17 mai 2023